

De l'exilé héroïque à l'illégitimité du *retornado* Les retours des familles de réfugiés chiliens en France

Fanny JEDLICKI

L'étude des mobilités et des trajectoires de vie des migrants est devenu un objet légitime de recherche, particulièrement durant la dernière décennie. L'attention exclusive du chercheur sur le pays d'immigration se décentre progressivement vers le pays d'émigration, par exemple sur les retours. Enfin, les situations migratoires sont davantage appréhendées sous l'angle de la famille et non du seul « travailleur immigré ». C'est à la croisée de ces trois perspectives que mon analyse¹ se situe, autour d'un cas migratoire spécifique : l'exil et le retour chiliens. Ces processus s'ancrent dans un contexte politique marqué par la spécificité de ses clivages idéologiques et par la violence de la répression², qui débute avec le coup d'Etat du 11 septembre 1973 ; mon étude s'inscrit également dans le cadre d'une réflexion sur les conséquences de la violence politique à l'échelle individuelle, collective et nationale.

Le sujet n'est pas récent : un certain nombre de travaux ont été menés sur l'exil et le retour chiliens³. Ils sont cependant rarissimes au Chili⁴, vide scientifique qui reflète la place illégitime qu'occupent dans l'espace national exilés et *retornados*, révélant les rapports complexes entretenus par la société chilienne à un passé violent et récent. Il n'en est pas allé de même en France, où le réfugié chilien jouit aujourd'hui encore d'une identité valorisée, incarnant une sorte d'idéaltype de l'exilé politique dans « la Terre des Droits de l'Homme ». L'accueil qu'il a reçu se démarque en effet de celui des autres demandeurs d'asile, dont les droits ne sont pas à la hauteur des principes internationaux proclamés. C'est à l'identité mouvante de ces familles exilées et *retornadas*, et aux processus contextuels, à la fois propres au groupe exilé, à la société accueillante et à la société chilienne, qui la fondent que je m'intéresserai. À travers l'étude de ces catégorisations identitaires, seront mis en lumière quelques aspects spécifiques de ces processus migratoires que sont l'exil et le retour chiliens.

1. Exilés en France

Pendant la dictature militaire (1973-1989) dirigée par Augusto Pinochet, un million de Chiliens quittent le pays, soit 7,5 % de la population. Ni les autorités chiliennes, ni les observateurs scientifiques, ni même les militants de gauche ne voient dans ces départs un exode exclusivement politique. D'ailleurs opérer une distinction pertinente entre « migrants économiques » et « politiques », comme le formule la terminologie commune, s'avère une entreprise difficile : d'une part parce que les sphères économiques, sociales et politiques --donc les motifs de départ-- sont toujours

étroitement imbriquées. D'autre part, en raison de l'hétérogénéité des modalités de départs des Chiliens qui quittent le pays ces années-là, comme de la diversité des statuts qui leur sont accordés par les différentes autorités des pays d'accueil⁵. Pour autant, selon les estimations les plus courantes, ils seraient 250 000 exilés politiques --individus et membres de leur famille ayant dû quitter le pays en raison de leur militance ou positionnement idéologique, et/ou à cause de la répression étatique envers eux-- tandis que 750 000 autres seraient partis pour d'autres raisons⁶. Il s'agit d'une migration diasporique : Amérique Latine, Républiques socialistes des pays de l'Est, Cuba, Europe, Amérique du Nord, Australie et quelques pays africains reçoivent des Chiliens. La France est considérée comme l'un des pays européens ayant particulièrement accueilli ces réfugiés --derrière la Suède. Cette réputation française est davantage liée à la qualité de l'accueil qu'aux effectifs accueillis : les estimations oscillent en effet entre trois et quinze mille réfugiés ; en revanche, l'accueil de personnes violemment persécutées par un Etat en raison de leurs idées politiques dans la Terre des Droits de l'Homme est fortement médiatisé, en raison même de la référence mythique qu'il incarne⁷. Et la situation des réfugiés chiliens en France apparaît effectivement, si on la compare à celle d'autres réfugiés ou demandeurs d'asile, exceptionnelle.

Les avatars du droit d'asile

Le droit d'asile, régi par la Convention de Genève de 1951 et le Protocole de New-York de 1967, entend protéger la vie en société de tout être humain dans le respect des droits fondamentaux : l'exil constitue une violation de l'article 9 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 établissant que « nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé ». Les principes originels du droit d'asile postulent ainsi qu'au delà des frontières nationales, c'est l'humanité toute entière qui est affectée lorsque l'on torture ou assassine un être humain pour ses idées ou pour certaines de ses caractéristiques identitaires --religion, orientation sexuelle, appartenance réelle ou supposée à un groupe « racial » ou ethnique-- : c'est donc à l'humanité toute entière, c'est-à-dire concrètement à d'autres Etats et aux organismes internationaux, le HCR (Haut Commissariat pour les Réfugiés) en premier lieu, qu'il revient d'assurer la protection de tout individu qui a fui son pays à la suite d'une persécution dans son Etat-Nation, particulièrement si elle est le fait de celui-ci. Pourtant le droit d'asile n'est pas appliqué tel que le posent ses principes fondateurs : il s'agit davantage d'une « affaire d'Etats », lourde d'enjeux géopolitiques autant nationaux qu'internationaux, qui transcendent la question des Droits Humains. On assiste également dans le discours à une transformation de l'asile « politique » en asile « humanitaire », la terminologie créant dans les représentations justement ce qu'elle énonce : une dépolitisation des causes du déplacement, quant bien même toute persécution et tout conflit sont effectués au nom d'un ordre social et politique.

L'asile se trouve donc en crise⁸ depuis les années quatre-vingts : en Europe, le nombre de réfugiés statutaires a diminué de moitié depuis une quinzaine d'années, pendant que croît celui des déboutés du droit d'asile --80% des demandes d'asile sont refusées-- ; tandis que le statut de réfugié selon la Convention de Genève est remis en cause par la création des protections subsidiaires ; dans le même temps les mouvements de populations déplacées --à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières-- ne cessent d'augmenter, à la faveur des conflits militaires ou « civils » qui embrasent différentes parties du globe. Mais la priorité des sociétés industrialisées du Nord est au contrôle, policier, de l'immigration⁹, construite comme un danger pour ces sociétés, précarisées par une « crise » économique et sociale durable, sinon structurelle. Les conditions d'entrée et de séjour des migrants dans l'hémisphère nord se durcissent, et le demandeur d'asile issu des pays du Sud est suspecté d'usurper ce droit. Une fois encore, le droit d'asile est subordonné à l'intérêt de l'Etat accueillant et non à celui des individus persécutés¹⁰.

Ces réflexions succinctes entendent rappeler combien la catégorie --sociale et statutaire, interdépendantes-- « d'exilé politique » est une construction idéologique et sociohistorique, par essence fluctuante et soumise à des enjeux de gouvernance supérieurs aux principes affichés. Pourtant aujourd'hui comme hier, le réfugié « politique » occupe une place plus valorisée dans les représentations que le migrant « économique ». Or le groupe de réfugiés chiliens a incarné en France¹¹ la figure archétypale du « réfugié politique » dans les années soixante-dix et quatre-vingts que d'autres exilés ne semblent jamais avoir eue¹².

Un accueil exceptionnel

Les Chiliens seraient ainsi les premiers nationaux du Tiers-Monde à demander et obtenir l'asile politique en France, juste avant la réduction drastique de l'accueil des migrants --à la suite de la grande récession économique de 1974. Ils y ont également bénéficié d'une véritable hospitalité, à une époque où, Guerre Froide oblige, l'asile était accordé préférentiellement à ceux qui fuyaient les régimes communistes. Pourtant, le très grand élan de solidarité manifesté envers l'Unité Populaire dans une gauche française ascendante, va influencer opinion publique et choix politique en la faveur de ses militants et sympathisants persécutés. Les différentes organisations de gauche ont eu en effet leur attention braquée sur l'avènement du socialisme chilien par la voie du suffrage universel, dans le contexte effervescent de l'après-68, à une époque où le modèle soviétique était de plus en plus contesté, et où la prise de pouvoir révolutionnaire était remise en question. Il y avait de surcroît une identification entre les panoramas politiques français et chilien : les partis politiques étaient similaires ainsi que les idéologies prônées --à la différence par exemple de « l'incompréhensible » situation argentine entre son péronisme de gauche et de droite et ses guérilleros armés--, et

L'Unité Populaire constituait un modèle potentiellement transférable pour « l'Union de la gauche » qui mena François Mitterrand au pouvoir en 1981. Les médias français ont traité abondamment de l'expérience chilienne, comme ils ont, après le coup d'Etat, relayé les atrocités de la répression. La gauche française s'est ainsi fortement mobilisée en faveur de l'accueil des réfugiés chiliens¹³, suscitant une sympathie pour la « Cause chilienne » qui s'est répandue aux autres strates de la société : les réfugiés chiliens, victimes atrocement persécutées, suscitent des actes solidaires du milieu universitaire au monde rural. Ils représentent aux yeux de la gauche d'héroïques camarades, acteurs et témoins d'un processus historique sans précédent ; ils incarnent pour les autres les victimes de crimes contre la liberté d'expression par excellence. Ils sont ainsi constitués collectivement comme la figure idéale du réfugié politique, se distinguant des réfugiés de ces années là, à l'instar des boat people vietnamiens ou cambodgiens par exemple. Ils semblent, à l'inverse de ces derniers, tendre à échapper à l'enfermement dans « la culture d'origine », posée comme fondamentalement différente, et sont appréhendés davantage par leur positionnement politique --bien que celui-ci puisse être également « ethnicisé »¹⁴ et que certains aient pu expérimenter à l'échelle individuelle des comportements racistes. Cette image va être réactualisée durant l'affaire Pinochet (1998-00)¹⁵ où les Chiliens vont être montrés dans les médias comme un groupe beaucoup plus homogène qu'il ne l'est, c'est-à-dire sous son seul angle politique.

L'identité positive comme l'accueil objectif dont ils bénéficient, réifient les hiérarchies internes au groupe, confortant celui-ci dans son essence politique militante, luttant pour le retour de la démocratie et des exilés au Chili.

L'identité du héros déchu est intériorisée par les réfugiés chiliens, bien conscients de son effet valorisant qui les distingue des autres migrants en France, tant pour la lutte collective qu'au niveau identitaire personnel. Elle s'étend en outre à tout le groupe familial :

« Je sais que par rapport aux autres j'ai bénéficié d'un statut privilégié : la petite chilienne, c'était sacré dans toutes les écoles où j'ai été ! Que ce soit à Nanterre où on mobilisait un prof qui était espagnol pour venir me traduire, on l'interrompait pendant ses cours, le mec il venait pour que je comprenne... Après dans la deuxième école, pareil, j'étais la petite chilienne, et au collège encore plus. Cela doit être lié à l'histoire politique. Les profs avaient une attention particulière, ils me choyaient, ils écoutaient bien ce que je disais et cela donnait lieu à des jalousies forcément avec d'autres gamins, notamment avec celle qui est devenue après ma meilleure amie, qui était métisse et venait du Guatemala et là encore je me souviens de dialogues foireux où elle me disait : 'ouais, on croit toujours que c'est toi qui a le plus souffert, parce que tu viens du Chili !' » Alba, fille de réfugiés, Paris.

Cette hiérarchie victimaire entre groupes ayant le plus souffert, évoquée par Alba à l'échelle continentale, s'exerce au sein de la communauté réfugiée.

La hiérarchie des victimes

À la distinction courante effectuée entre immigrés et exilés, auxquels les Chiliens n'échappent pas, s'ajoute en effet une catégorisation hiérarchique des victimes¹⁶. Celle-ci s'appuie sur les expériences répressives passées --détention, torture, modalités des départs en exil...-- qui seraient le gage au présent de la légitimité et de la valeur de leur parcours, de leur identité, et ainsi de leur position au sein du groupe. Cette représentation collective classificatoire est d'ordre politico-moral et se structure dans le groupe communautaire et ses relations avec d'autres ensembles --l'Etat chilien dictatorial et démocratique, la gauche chilienne, les sociétés accueillantes, etc...-- : elle n'est donc pas figée, au contraire. Les acteurs peuvent tenter d'en modifier les frontières, en s'engageant dans des luttes collectives, politiques et symboliques, vis-à-vis de l'Etat chilien par exemple, pour la reconnaissance des exactions commises et l'obtention de réparations. Il ne s'agit nullement ici de comparer les victimes les unes aux autres, en tentant de déterminer la pertinence des distinctions opérées ; j'entends rendre compte de la prégnance, et surtout des conséquences, de cette représentation collective dominante au Chili, et dans une autre mesure en « exil », sur les identités et places dans les sociétés respectives des familles exilées et retornadas.

Un important membre d'une association décrit ce qu'il estime être les trois figures du « Chilien en France » : « le 'rastaquouère' [...] de bonne famille et argenté » venu connaître Paris avant le coup d'état, puis le « politique » victime de la répression ou menacé par celle-ci après 1973, qui serait « de gauche, occupant souvent des fonctions intellectuelles ou artistiques [...] symbole de la communauté chilienne de France », et enfin « l'économique », qui serait d'un milieu social peu privilégié¹⁷. Celui qui est considéré comme « l'immigré économique chilien » des années quatre-vingt est ainsi beaucoup moins valorisé, si ce n'est méprisé et rejeté par le groupe communautaire. Cette vision est également le reflet de l'appréhension idéologique du monde social par des militants et sympathisants de gauche, comme de la forte ségrégation socioéconomique chilienne, dont les représentations « classistes » imprègnent jusqu'aux citoyens de gauche. Conscients de ce code hiérarchique, des Chiliens qui n'étaient que sympathisants au Chili iront jusqu'à se faire passer pour des militants, donc de « véritables exilés » politiques, quitte à s'inventer des « curriculums de héros ».

Il y a de plus au sein de la catégorie des « exilés politiques » une échelle classificatoire. À l'instar d'un des critères de distinction entre migrant et exilé, le couple

liberté/contrainte, c'est-à-dire la question du choix, se trouve au cœur de la catégorisation. La représentation commune de l'exilé politique évoque le départ involontaire et précipité d'un individu, sous la contrainte d'une violence exercée contre lui, particulièrement étatique. Or il y a eu différentes formes de quitter le Chili : si un certain nombre de Chiliens ont été expulsés par les autorités chiliennes après avoir transité par la prison --le décret-loi n°81 de 1973 permet au gouvernement d'expulser les indésirables, puis le décret-loi n°504 du 30 avril 1975 de commuer les peines de prison en bannissement--, d'autres ont devancé leur arrestation en se réfugiant dans les ambassades, en quittant le pays par leurs propres moyens, voire en ne revenant pas au Chili s'ils se trouvaient à l'étranger au moment du coup d'Etat. Ces départs « anticipés » ont été décidés par le parti parfois, ou la famille, voire les circonstances. Les autres départs ne sont pas non plus homogènes : certains ont quitté le pays le lendemain de leur libération, d'autres à la suite de la perte de leur emploi pour motifs politiques, d'autres encore parce qu'ils se savaient recherchés, d'autres parce qu'ils ne supportaient plus matériellement et psychologiquement la situation. Le regroupement familial a constitué également une des modalités de départ. Différents acteurs ont été mobilisés dans l'organisation de ces derniers, qu'il s'agisse des organismes internationaux --HCR, Croix Rouge Internationale...--, des ambassades et consulats ou des réseaux militants clandestins. Mais c'est en premier lieu le gouvernement militaire l'acteur central de l'expatriation : il est bien sûr à l'origine de la persécution, et c'est lui qui rend effectif l'exil, en refusant le droit de pénétrer sur le territoire chilien aux citoyens vivant à l'étranger.

L'exilé le plus « prestigieux » dans cette hiérarchie serait celui qui aurait le plus souffert, et qui aurait eu le moins de « choix » possible : soit la personne expulsée par la dictature, après avoir séjourné en prison. Les autres positions se déclinent autour de ce prisme, avec celui qui est parti en anticipant la répression et qui est interdit de retour, celui qui est parti mais n'apparaît pas sur les listes, celui qui ne militait pas, etc. Ce classement est intériorisé par les réfugiés et leurs familles. Ainsi certains enfants dont les parents sont partis sans avoir été emprisonnés, ont précisé que le logement abandonné avait été perquisitionné par les militaires le lendemain ou quelques jours après le départ. C'est comme s'ils devaient constamment se dédouaner --l'identité étant familiale-- de la suspicion pesant sur la légitimité de la fuite et rappeler qu'ils étaient exposés réellement au danger et qu'ils auraient pu en mourir.

Cette hiérarchisation se base donc pour partie sur l'action de la dictature, qui définit les positions occupées par les membres du groupe, tout en faisant abstraction d'une dimension essentielle de la répression : la peur. La peur est effectivement une puissante contrainte, et elle est justement conçue et orchestrée par le régime militaire, qui fait de l'usage de la terreur un outil essentiel de gouvernance et de lutte contre ses opposants.

Il s'agit pourtant là d'un sujet tabou parmi les réfugiés, qui tendent quant à eux à se sentir coupables : de la « déroute », c'est-à-dire de l'échec politique que représente la fin sanglante de l'Unité Populaire ; d'avoir survécu quand des camarades sont morts ou portés disparus ; et enfin d'être en exil, « à l'abri », tandis que d'autres luttent et souffrent au Chili. Loreto Rebolledo¹⁸ va jusqu'à évoquer la « mémoire de la trahison » des réfugiés.

Ainsi les représentations collectives assignent les uns et les autres à des positions différentes et signifiantes. Ils partagent cependant tous des activités communes --au sein du groupe communautaire-- et une même expérience : l'exil politique. Les réfugiés chiliens vivent en effet une situation migratoire spécifique, définie par son caractère contraint ; or, que cette contrainte soit avérée ou supposée, elle est agissante --le départ et le retour dépendent de circonstances qui transcendent leur volonté-- et traumatisante : c'est la violence d'Etat qui met en danger leur intégrité physique et psychique --fondant leur position de fait de victime-- qui est à l'origine de leur migration, involontaire.

Le déracinement

La rupture brutale de l'exil ne rend pas le passage d'une société et d'une existence à d'autres, aisé, muselant le travail de deuil et les projets. Ainsi l'interdiction de vivre dans leur pays confère à certains le sentiment de vivre une vie qui n'est pas la leur :

« C'est ça l'exil au fond : une espèce de châtement qui est dans l'âme, comme une division interne entre ce qui t'arrive, ce que tu dois vivre et ce que tu aurais aimé vivre ; il a laissé ton cœur au Chili. (...) En fait j'ai passé ces années [d'exil] avec toujours l'impression d'être en transit, que je n'étais pas de ces lieux-là, qu'ils ne m'appartenaient pas. (...) J'avais la sensation que j'étais dans une salle de cinéma où le film qui passait était ma vie et que moi j'étais assise dans le public, c'est-à-dire que le film défilait, devant moi, et que j'étais à l'écart de cette vie-là. » Amalia, retornada, Santiago.

L'exil a longtemps été perçu comme temporaire, les réfugiés étant pour la plupart persuadés que la résistance populaire et organisée ferait vite tomber le dictateur, croyance amplifiée par leur profond désir qu'il en soit ainsi. L'investissement quotidien des aspirations et activités des uns et des autres est ainsi mobilisé dans le militantisme et le projet de retour, les premiers temps particulièrement. C'est vivre « là-bas et ici » un temps entre parenthèses, espérant et suspendu, sans « se préoccuper d'être bien chez soi, puisqu'il n'y avait pas de futur en France, ni l'idée d'y développer des projets. Et l'on vivait un peu au jour le jour... », explique Sebastian (jeune retornado), décrivant un mobilier peu investi --les lampes n'ont pas d'abat-jour, les fenêtres pas de rideaux, les

meubles sont souvent récupérés ou d'anciennes boîtes en carton. Fransisco (jeune retornado) évoque les treize premières années de son existence, passées en France, dans une « salle d'attente », tandis que d'autres parlent de « la valise toujours ouverte » prête à être refermée pour repartir immédiatement : ces expressions, courantes dans le milieu exilé, signifient la précarité et l'instabilité de la vie en exil et l'affirmation que cette société accueillante ne peut devenir un foyer. Or cette attitude est alimentée, comme elle accompagne, la nostalgie.

Mémoire partielle et partielle d'une société quittée à un moment précis, la nostalgie redessine en exil les contours d'un espace originaire, physique et social, idéalisé par la distance, le manque et le rêve. « Les vrais Paradis sont les Paradis que l'on a perdus », écrit Marcel Proust¹⁹ et c'est justement parce que le Chili a été « perdu », qu'il revêt des couleurs paradisiaques dans les souvenirs. L'arrachement brutal et involontaire, l'interdiction du retour figent en effet le pays quitté dans une fantasmagorie qui mêle souvenirs reconstruits²⁰ et projections idéales. La nostalgie est le corollaire de l'impossible travail de deuil, provoqué par un départ contraint et brutal. Pays de l'enfance à jamais disparu, de la jeunesse, de l'euphorie de l'Unité Populaire qui cristallisent les souvenirs, ce Chili tant de fois invoqué est paré de milles vertus : son climat, ses paysages, ses fruits, mais aussi ses relations sociales, particulièrement familiales, y sont idéalisés ; et réinvesti en exil, sous la forme culinaire --« On n'a jamais mangé autant « d'empanadas » et de « casuela »²¹ qu'en France ! » -- comme dans la décoration des intérieurs, la langue parlée à la maison, ce qui est transmis aux enfants, et enfin les activités communautaires. Ces pratiques constituent autant de supports permettant de maintenir une certaine continuité et cohérence à leur existence, tout en se voulant l'affirmation d'une identité nationale, vécue comme mise à mal par le déracinement. Ce Chili imaginaire, qui n'existe plus, voire n'a jamais existé, se transmet aux enfants, qui en élaborent une image spécifique, « de rêve et de haine », prenant en charge la facette noire et violente d'une société qui a expulsé et fait souffrir leurs parents²².

Si les premiers temps de l'exil sont pour tous, ceux de « la galère », bien qu'atténuée par les aides dont bénéficient les réfugiés statutaires, et grâce aux réseaux de solidarité communautaires et français pour les autres, la situation va évoluer tout au long des longues années de la dictature militaire. Ainsi Ana Vasquez et Ana-Maria Araujo ont proposé une périodisation de l'exil latino-américain et plus spécifiquement chilien, permettant d'embrasser différents champs de l'existence : professionnel, socioculturel, psychologique, politique...²³. Les premiers temps seraient marqués par les traumatismes de la répression et du départ, où la culpabilité vient faire écran au travail de deuil qu'impliquent la répression et la migration. Mais la rupture radicale et involontaire

d'avec son monde, l'isolement social et familial ressenti, la confrontation aux nombreux changements matériels, socioculturels de la société d'accueil constituent de nouvelles épreuves : pour s'en défendre les réfugiés chiliens tendent à surinvestir la militance politique, recréant des continuités en termes de sens et d'activités au sein du groupe communautaire. Le processus d'acculturation s'opère néanmoins progressivement chez la majorité d'entre eux, qui s'installent en exil tandis que la dictature s'installe durablement au Chili. Ils prennent plusieurs chemins, certains poursuivant la militance frénétiquement ou transformant celle-ci, d'autres s'en détournant et aménageant d'autres ponts entre le Chili ou leur « identité chilienne » : c'est ce que reflètent notamment un certain nombre d'activités professionnelles²⁴ ou associatives qu'ils mènent. Les activités communautaires se diversifient également, s'éloignant de la stricte militance politique. Ce qui n'empêche pas les uns et les autres de se projeter et de se définir malgré tout par rapport au retour.

Le mythe du retour

Aux yeux des réfugiés chiliens, l'exil est ressenti comme une sanction terrible et injuste, il constitue une souffrance qui ne doit et ne peut s'achever que par le retour. Plus qu'un corollaire dans les représentations, exil et retour forment un binôme inséparable. Il s'agit pour ces militants politiques à la fois d'un droit --l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme-- et d'un devoir : militer contre la dictature militaire et pour leur droit à revenir au Chili afin d'y rétablir le socialisme. Les luttes communautaires sont toutes porteuses de cette revendication du retour, tandis que certaines activités sont spécifiquement engagées en faveur de celui-ci --des colloques, la constitution des Comités Pro-Retorno, ou encore la diffusion de supports particuliers, tels le *Bulletin Pro-Retorno*.

« Le droit à vivre dans sa patrie » apparaît également comme une exigence existentielle. Ce qui est considéré comme son « chez-soi », drapé de parures idéalisées en partie fantasmées, est perçu et invoqué comme l'unique endroit dans lequel on pourrait se sentir enfin en harmonie :

« [Pourquoi je veux rentrer maintenant au Chili ?] Parce que je veux mourir en espagnol, parce que c'est mon pays. (...) Les dix premières années de ta vie déterminent ton existence, ton attitude par rapport au soleil, à l'air, aux odeurs, à la nourriture, au milieu environnant en général... quand je vais au Chili, je me sens bien. À cause des odeurs, des montagnes, du visage des gens. (...) Et puis, il y a le langage et ses codes. (...) Quand je te parle français, je te livre un discours plat parce que les idées qui sont derrière les mots ne sont pas les mêmes. Mais là, tu connais mon pays et je connais le tien. Quand tu me parles du soleil, je sais que tu parles de ce petit soleil là, quand je te parle du soleil, je te parle du

SOLEIL, BRILLANT ! Quand on parle de l'été, pour toi c'est un été chaud jour et nuit, pour moi c'est un été qui est plus frais la nuit, qui apporte des odeurs, c'est-à-dire qu'avec le changement de température, le parfum des fleurs ressort et d'autres odeurs arrivent. Et tout ça te reste. Les images te restent, les rues... et tout ça après te manque... Et petit à petit, il y a quelque chose qui t'appelle. Regarde tous les gens qui ont vécu à l'étranger, comme Borgès, et bien il a fini par aller mourir dans la rue de son enfance ! » Juan, réfugié, Paris.

Rentrer au Chili serait le seul moyen de briser le sentiment de dépossession de soi ressenti par les réfugiés.

« La maladie de l'exil n'est pas la perte du pays mais du lieu où exister. (...) L'exil est cette expérience à travers laquelle un homme ou une femme en se déplaçant, bouleverse son rapport au monde en tant qu'existant, au point de perdre le rapport au là de son être-là. »²⁵

Le migrant a l'impression de n'être « ni ici, ni là-bas », comme de n'être plus lui-même, ne trouvant plus de sens à son existence. Ce qui s'exprime dans les discours sur la mort ; le spectre de celle-ci « hors de chez-soi » est source d'anxiété, mourir sur une terre étrangère étant vécu comme une mort « pire que la mort », avec l'impossibilité du retour rêvé²⁶, tandis que la mise en terre au pays peut être considérée comme le retour ultime à la Terre originelle :

« [En étant enterré là-bas] je pourrai réintégrer le cycle vital de cette terre là, et me transformer en fleur ou en arbre là-bas » Marcelo, réfugié, Paris.

Désir et projet à la fois collectif et individuel, le retour structure l'identité valorisée et forgée par les expériences communes des réfugiés, et ceux-ci ne peuvent en faire l'impasse. Le retour est accompli, reporté dans un futur possible, transformé -- aujourd'hui par exemple en alternance de résidences entre le Chili et la France pour certains retraités--, voire abandonné mais constamment justifié du fait de la culpabilité de l'exil. Il constitue en tout état de cause l'une des étapes obligatoires que doivent affronter les familles réfugiées. Même si toutes ne rentrent pas : en effet seuls 20 à 30 % des exilés seraient retournés au Chili, selon une analyse établie sur la base des statistiques de l'ONR²⁷. Cette faible estimation s'explique non seulement par les longues années passées en exil, qui ont transformé une étape vue comme temporaire en installation plus définitive, comme par la nouvelle épreuve que constitue le retour.

2. Les retours

Entre le 25 décembre 1982 et le 1^{er} septembre 1988, le ministère de l'Intérieur chilien fournit sporadiquement à la presse trente-sept listes avec les noms des personnes

autorisées à rentrer --environ 10 000 personnes seront ainsi autorisées à revenir sous la dictature--. A partir de septembre 1984, un autre type de listes est publié conjointement : les interdictions d'entrée sur le territoire chilien. Les exilés consultent, plus ou moins obsessionnellement, ces listes, dans les consulats et ambassades, placés face à l'arbitraire de la dictature, parfois vicieux --les listes présentent souvent des erreurs, ou un membre de la famille est autorisé à rentrer et pas un autre-- et douloureusement vécu. C'est le 1^{er} septembre 1988 qu'un décret suprême met fin définitivement à l'exil politique --cependant 177 personnes seront maintenues en exil--. Les réfugiés chiliens en France conservent leur statut jusqu'en février 1994, moment où l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) fait cesser le bénéfice de la Convention de Genève pour les Chiliens, considérant que le gouvernement de Transition offre suffisamment de garanties démocratiques pour qu'ils puissent revenir au Chili sans danger.

Mais c'est l'appréhension personnelle, familiale et influencée par les réseaux politiques, de la situation globale et de sa dangerosité qui joue dans la décision de rentrer. Cette appréhension est ainsi très hétérogène : certains réfugiés, particulièrement traumatisés, refusent de revenir au Chili encore aujourd'hui, estimant le danger toujours présent, tandis que d'autres sont prêts à aller au-devant de ce dernier --le « retour armé » du MIR²⁸ dans le début des années quatre-vingt en constitue l'exemple extrême. Pourtant au-delà de la dimension idéologique et existentielle du retour, qui justifierait celui-ci, ce sont finalement des paramètres beaucoup plus conjoncturels qui entrent en compte dans la décision de rentrer au Chili : les difficultés professionnelles et/ou familiales²⁹ agissent en effet comme des déclencheurs. Multiples sont également les modalités de retour : « du jour au lendemain » ou minutieusement préparé, englobant toute la famille ou seule une partie de celle-ci, il peut être également échelonné sur plusieurs mois voire des années. Les arrivées sont de fait ardues, faisant écho à celles de l'exil : là encore il faut « à nouveau recommencer », se loger, trouver un emploi, une école pour les enfants, dans un contexte où le retornado est stigmatisé tandis que ses espoirs de retrouvailles avec une société rêvée sont déçus. Plusieurs années vont être nécessaires à la plupart des familles retornadas pour surmonter ces difficultés matérielles et les problèmes sociaux et psychiques qui les accompagnent, et parvenir à trouver une certaine stabilité³⁰.

Une politique publique d'aide au retour est mise en place par le régime démocratique : l'ONR (Oficina Nacional del Retorno), créée en août 1990 et active jusqu'en septembre 1994, assume cette mission : des franchises douanières, la reconnaissance de certains diplômes passés en exil, l'accès à un système de retraite et de soins gratuits --bien que peu performants et plutôt déconsidérés par les retornados dans une société ultralibérale offrant un système de soins et de protection sociale à deux vitesses-- sont

notamment accordés à ceux qui reviennent. L'action de terrain auprès des retornados, notamment sous la forme de soutien psychologique, juridique, d'aides économiques à la création d'entreprises³¹ est effectuée par des ONG, qui menaient pour la plupart d'entre elles un travail similaire pendant la dictature. Ces actions sont financées pour l'essentiel par les pays d'accueil et les organismes internationaux d'aide aux réfugiés. Ces aides sont précieuses, mais jugées insuffisantes par la plupart des ONG qui soutiennent les retornados. Tandis que ceux qui étaient revenus avant 1990 n'ont guère bénéficié de ces dispositifs ; ils semblent néanmoins avoir connu à terme une meilleure insertion à la communauté nationale, partageant avec leurs concitoyens l'expérience politique de la dictature et de la lutte contre celle-ci, qui trouve son aboutissement dans le plébiscite de 1989³².

« *El desencuentro* »

Le retour réel signe la fin du rêve nostalgique contenu dans le mythe du retour : les années de dictature ont transformé, profondément, la société chilienne, tandis que le retornado a lui aussi changé, beaucoup plus qu'il ne le pensait, durant son séjour dans d'autres univers socioculturels. Le Chili fantasmé et figé dans une époque idéalisée et révolue n'est plus, et c'est ainsi que

« Le retour, rêve enfin réalisé, devient la 'quintessence' de l'exil, dans le sens où, croyant réintégrer une place qui lui est assignée le 'retourné' ne perçoit l'ampleur de la punition de l'exil que lorsqu'il comprend que cette place n'existe pas. »³³

Ainsi ce nouvel exil que constitue le retour, particulièrement pour les enfants qui « rentrent » dans un pays où ils n'ont pas été socialisés, quand ils n'y sont même pas nés pour le plus grand nombre, est une épreuve douloureuse pour la majorité d'entre eux. Cette souffrance se donne particulièrement à voir dans les difficiles retrouvailles avec les Chiliens qui sont restés.

Les conflits éclatent au bout de quelque temps avec la famille et les amis --tout du moins ceux qui ne sont pas morts ou partis en exil-- qui perdent leurs vertus idéalisées par la distance ; ils sont liés en partie aussi à la dépendance matérielle des retornados à l'égard du groupe familial, principal soutien les premiers temps. Les retornados tendent à incriminer ceux qui sont restés au pays d'avoir laissé ce dernier se transformer radicalement sous le joug de l'autoritarisme conservateur et réactionnaire du régime militaire et de sa politique néolibérale en matière économique : « on nous a volé jusqu'à la Cordillère », masquée par le nuage de pollution qui surplombe Santiago, s'exclament-ils³⁴. Leurs attentes en matière de codes de conduite ont également changés du fait de l'acquisition d'autres normes et pratiques socioculturelles en exil, et d'aucuns tolèrent par exemple mal l'attention, à la fois bienveillante et

contrôleuse, du groupe familial et social, dont ils s'étaient émancipée durant l'exil en France. C'est surtout vrai des femmes. Ils sont enfin le plus souvent mal perçus, mal compris, stigmatisés sinon rejetés par une majorité des Chiliens restés au pays.

Exilés et retornados, des victimes illégitimes

Les retornados occupent une place illégitime dans la hiérarchie des victimes de la dictature. Celle-ci s'inscrit dans un contexte plus large : celui des relations, complexes, avec un passé récent et violent. Si durant la dictature, les crimes commis par les agents du régime étaient occultés et niés, une politique de reconnaissance et de réparation, partielle et vivement contestée, va être mise en place sous la présidence de Patricio Alwyn (1990-1994). Le rapport Rettig, publié le 5 mars 1991, entend consacrer la « Vérité et la Réconciliation », en recensant notamment le nombre --et les noms-- des victimes du régime militaire. Il évoque la torture et plus rapidement encore l'exil, se consacrant aux seules morts violentes --y compris celles des agents du régime militaire. Ce sont effectivement ces morts violentes et particulièrement la question des Détenus-Disparus qui focalisent l'attention en évinçant les autres victimes de la dictature du débat public³⁵. La mobilisation des associations, les évolutions de la politique chilienne, les pressions internationales, l'affaire Pinochet, font progressivement reculer l'impunité dont jouissent les bourreaux³⁶ et admettre une version officielle condamnant plus explicitement les crimes commis par le régime militaire. Ainsi le rapport Valech, publié en novembre 2004, consacre la reconnaissance par l'Etat de la torture au Chili, et propose des mesures de réparation aux anciens prisonniers politiques. Le refus d'accorder des obsèques en qualité d'ancien chef d'Etat à Augusto Pinochet --décédé le 10 décembre 2006--, poursuivi au Chili pour violation des Droits de l'Homme et corruption, en témoigne également. Néanmoins la tenue d'obsèques officielles « en qualité d'ancien général en chef » et les discours qu'a occasionnés cet événement, furent encore une fois l'occasion de percevoir la polarisation des positions sur ce « passé qui ne passe pas »³⁷ ainsi que la difficulté des autorités chiliennes à établir une version officielle unanime sur celui-ci. En effet, une part importante de la population a soutenu le régime militaire dès sa prise de pouvoir et jusqu'à la fin de son exercice : 43 % des suffrages exprimés lors du plébiscite de 1988 étaient en faveur du maintien de Pinochet au poste présidentiel. Il faudrait pour comprendre ce phénomène dans toute sa complexité analyser les processus de contrôle et de manipulation de l'opinion sous un régime dictatorial ; toujours est-il que l'ancien dictateur a bénéficié de soutiens populaires et politiques jusqu'à la fin de ses jours, auréolé d'une image de « sauveur de la Patrie », réifiée par le mythe du « miracle économique chilien », aussi relatif soit-il, dont on lui attribue la paternité, jusqu'au sein de la gauche. Ainsi, aux yeux de nombreux observateurs, la société chilienne n'a toujours pas reconnu l'étendue de l'œuvre de destruction, au plan humain, politique, économique, social et culturel, de la

dictature militaire, comme elle n'a pas mené à bien son œuvre de justice et d'historiographie³⁸.

Dans ce panorama, l'exil et le retour ne sont pas reconnus comme des expériences douloureuses, ni leurs acteurs comme des victimes à part entière de la dictature militaire. Pourtant, il y a bien eu une politique publique de réparation en faveur de ces derniers, marque d'une certaine reconnaissance. Pourtant, plusieurs retornados ont été membres des gouvernements post-dictature, dont les présidents de la République Ricardo Lagos (2000-2004) et Michelle Bachelet, élue en 2004. La place accordée aux retornados dans la société chilienne est donc pour le moins ambiguë, car ils font par ailleurs l'objet d'une forte stigmatisation, sur laquelle il n'y a pas de réflexion ni de débat, comme sur leurs expériences en tant que telles. Ainsi y a-t-il eu à l'occasion de la commémoration de la mort de Salvador Allende, en 2003, de nombreuses rencontres et discussions sur la mémoire de ce passé violent : l'exil et le retour étaient une fois encore absents de ces débats³⁹. Ils ne font pas partie de l'histoire nationale officielle ; ils ne constituent pas un thème de discussion public, mais privé, bien qu'ils aient affecté des milliers de familles chiliennes. Il s'agit bien là d'un déni de reconnaissance des souffrances vécues, qui se surajoute aux traumatismes de la répression et de l'exil pour les retornados.

Or cette image complexe et négativement connotée du retornado est élaborée par différents acteurs, aux intérêts divergents.

Construction d'une figure de l'altérité par la dictature militaire

La construction par la dictature chilienne⁴⁰ de la figure de l'exilé comme « traître à la Patrie », équivalent à un Autre « subversif et menaçant », affilié au communisme international, place le réfugié dans le camp de l'ennemi absolu : il est « l'autre négatif » à la fois politique et national, celui sur lequel se fonde, pour partie, la légitimité de la doctrine de la Sécurité Nationale. L'engagement politique est présenté dans une rhétorique patriotique évacuant le conflit idéologique : il y aurait les « Bons Chiliens », soucieux de l'image du Chili à l'extérieur et de l'harmonie de leur société nationale, et les autres, ennemis internes assimilés à l'étranger, externes lorsqu'ils sont en exil et qu'ils mènent une campagne de dénigrement du régime militaire, présentée comme nuisible aux intérêts nationaux. Ils sont ainsi identifiés comme traîtres à la patrie, une catégorisation qui permet notamment d'évincer la légitimité électorale de l'Unité Populaire et le caractère anticonstitutionnel du coup d'Etat. La presse chilienne dominée par les trusts des familles Edwards et Pico-Canas, soutenant ouvertement le régime militaire, participe de cette stigmatisation des exilés chiliens :

« Pendant que le Chili et les Chiliens subissent le harcèlement du marxisme international, véritable encerclement auquel participe l'appareil soviétique ainsi

que les pays 'utiles', sans compter un groupoïde de nations satellites qui ne savent même pas localiser notre pays sur la carte, les responsables de cette misérable campagne jouissent de la bonne vie [...], des bons dollars, et des délices d'une vie bourgeoise ». « La dolce vita », in *La Segunda* le 10 décembre 1975.

Les articles de presse abordant la question des retornados pendant la dictature présentent ceux-ci comme de dangereux « terroristes et subversifs »⁴¹.

Les termes d'exilé et retornado deviennent ainsi l'équivalent de ceux d'ennemi, d'opportuniste et de « communiste », comme les années d'absence sur le CV ou l'accent étranger d'un jeune retornado sont traduits comme le signe d'un positionnement politique familial de gauche, stigmatisé par une partie de la population. Mais s'ils incarnent aux yeux de beaucoup les anciens partisans de l'Unité Populaire, les retornados sont à l'inverse politiquement déconsidérés par leurs camarades restés au pays.

Et rejetés par la gauche chilienne

Déjà « en 1974 on disait : 'les PD qui sont partis et les couillons qui sont restés' » explique Marco, psychologue chilien, Santiago. Cette expression, qui emprunte au registre virilo-machiste latino-américain, révèle la valeur attribuée aux uns et aux autres, tous vaincus. La lâcheté va évidemment à ceux qui seraient dépourvus de testicules --dans la vision stéréotypée traditionnelle de l'homosexuel aux pratiques sexuelles « féminisées »--, dont peuvent en revanche s'honorer les imbéciles, mais « couillus », qui seraient restés. La valeur résidant métaphoriquement dans les parties viriles des hommes --les femmes étant littéralement hors-champ, sexisme oblige-- scinde ainsi la communauté des victimes de la dictature chilienne, qui ont survécu à la répression.

Cette conception de l'exilé comme un « lâche », qui se serait quasiment expatrié de lui-même, et n'aurait pas affronté avec les autres les dangers de la lutte clandestine contre la dictature, est également élaborée en opposition aux héros de la hiérarchie des victimes, dont la première place est occupée par les martyrs que sont les Détenus-Disparus :

« Ce sont des personnes qui ont eu l'occasion de partir, de s'exiler, de demander l'asile dans une ambassade et qui ne l'ont pas fait parce qu'ils ont compris que leur responsabilité était de rester au Chili, de reconstruire leur parti, dans la volonté de reconstruire la démocratie. Alors ces gens avaient de la valeur. » Sergio Aguiló, député socialiste⁴².

L'image héroïque des D.D. est bien sûr fort complexe, et doit être analysée pour elle-même : elle s'appuie à la fois sur les vertus actuelles des usages politiques du passé, qui ne sont évidemment pas neutres, des affects face à l'atrocité d'un crime tragique qui s'inscrit toujours dans le présent, et enfin à la nature même d'un crime très spécifique.

La mauvaise réputation des retornados repose également sur l'image négative que s'est forgée une partie de la population de la gauche actuellement au pouvoir, accusée d'avoir trahi la lutte contre la dictature militaire, quant ce n'est pas le socialisme. Les quatre gouvernements de la Concertacion n'ont en effet pas opéré de rupture profonde avec le modèle économique libéral hérité de la dictature militaire, tandis que les demandes de vérité et de justice n'ont été que très partiellement, et tardivement, remplies. Les partis de gauche participant à la coalition gouvernementale avec la Démocratie-Chrétienne --Parti Socialiste et Parti Pour la Démocratie-- ont opéré, à l'instar des gauches européennes, un virage idéologique vers une sociale-démocratie libérale : ils sont nommés « renovados » ou « amarillos » (jaunes) avec mépris par leur extrême-gauche. Or, un certain nombre de cadres politiques actuels sont d'anciens exilés, anciens cadres de l'Unité Populaire qui ont largement contribué depuis l'exil à restructurer les partis politiques et l'opposition au régime militaire. Un ressentiment social envers les élites chiliennes se croise probablement à cette appréhension négative des retornados. Ce sont en effet celles-ci qui ont eu, davantage que les autres, les moyens de partir en exil, particulièrement en Europe, et ce sont elles, qui bénéficient, aujourd'hui comme hier, d'un système d'entraide et cooptation, très répandu dans une société socialement très clivée. Cette image de « privilégiés » a été également construite par la dictature militaire évoquant « l'exil doré » (« la dolce vita » titrait le journal précédemment cité) des réfugiés chiliens, tandis que les franges les plus pauvres de la population chilienne s'appauvrissaient. Ainsi à l'instar de nombreux migrants des pays pauvres, le retornado, soit celui qui est parti, lorsqu'il revient, est souvent considéré comme un « traître » qui a refusé de continuer à partager les expériences quotidiennes (misère, violences, etc.) de la communauté nationale. Il peut être également suspecté d'être si « repu » par les richesses des pays développés, qu'il en aurait perdu sa « culture d'origine »⁴³, incarnant une figure paradoxale de « l'étranger national ». Enfin, le retornado qui revient dans un contexte économique compétitif, où le travail est précaire, peut apparaître comme un concurrent, d'autant plus s'il est nanti de diplômes « prestigieux », c'est-à-dire en provenance d'universités européennes ou nord-américaines. Les aides mises en place par l'ONR en leur faveur ont été également mal perçues par une partie de la population chilienne, jalouse de ce qui leur est apparu

comme des avantages. Ainsi entend-on aujourd'hui encore des qualificatifs extrêmement négatifs relatifs aux retornados, décrits comme des arrivistes, « pistonnés », qui se seraient hissés aux rangs supérieurs de la société chilienne. Une partie d'entre eux, ont de fait intériorisé cette image, qu'ils reproduisent à leur tour, à l'égard d'autres retornados ; ce qui, articulée à la culpabilité qu'ils ressentent, pourrait expliquer la quasi absence de mobilisation de leur part afin d'obtenir une place reconnue dans la société chilienne. Cette figure stéréotypée occulte bien les souffrances et difficultés rencontrées par tous les retornados, ainsi que les situations difficiles dans lesquelles une partie d'entre eux se trouve encore aujourd'hui.

Les enfants héritent également de ces stigmates : Andrea (jeune retornada) raconte comment au sein d'un parti d'extrême gauche elle était « accusée » de n'avoir pas vécu la dictature : « nous qui venions de l'extérieur, on était les 'whyskies-izquierda' ». Ce rejet se double, plus encore que pour leurs parents, d'une remise en cause de leur identité nationale, donc de leur légitimité à être là : « pour eux, j'étais un étranger qui est venu à cause de la politique » explique Renaldo (jeune retornado). Ces jeunes gens confrontés eux-mêmes au déracinement dans ce pays dont ils ont hérité par le biais de la filiation et dans lequel nombreux se sont projetés durant l'exil familial, vivent ainsi une insertion d'autant plus difficile qu'ils y sont discriminés.

Les familles retornadas affrontent effectivement rejet, marginalisation, et discrimination dans les sphères professionnelles, scolaires et sociales en général, avec plus ou moins d'acuité selon les époques --les retornados revenus pendant la dictature souffrent d'une plus grande discrimination. La stigmatisation dont ils ont conscience les entraînent à taire l'expérience de l'exil et celle des souffrances du retour : beaucoup d'entre eux se considèrent comme « une catégorie à part » dans la population, comme l'exprime Tonia (jeune retornada) et connaissent un processus d'insertion long, complexe et douloureux --avec des épisodes de grande précarité économique pour beaucoup, et un malaise persistant relatif à l'impression de « ne pas être à sa place » au sein de la société chilienne.

Les processus d'insertion, que ce soit dans la société française à l'époque de l'exil ou dans la société chilienne au moment du retour, sont en grande partie déterminés par la place objective et subjective qu'y occupent les migrants. Le bon accueil dont ont bénéficié les réfugiés chiliens en France est à mettre en comparaison avec celui des demandeurs d'asile actuels, en vertu de son caractère exceptionnel ; même s'il n'a évidemment pas fait disparaître les traumatismes de la répression et du déracinement brutal et involontaire qu'est l'exil, il a permis à de nombreuses familles réfugiées de recomposer leurs parcours de vie dans un contexte qui leur était favorable. Celles

d'entre elles qui sont reparties vivre au Chili, ont été confrontées à de lourdes difficultés matérielles et psychologiques, liées à un nouveau départ dans une société longtemps rêvée mais qui a été profondément transformée par dix-sept années de dictature militaire, tandis qu'elles-mêmes avaient également changé. Ces difficultés ont été accrues par la marginalisation dont ils ont fait l'objet, remettant en cause l'identité valorisée élaborée en exil. Elles ont par ailleurs pu faire voler en éclats l'espoir d'une issue définitive aux souffrances de l'exil : si certaines familles sont parvenues à rebâtir une existence stable au bout de plusieurs années, d'autres n'y parviennent toujours pas, certaines repartant dans les anciens pays d'asile, ou composant de nouveaux parcours sur les plans à la fois migratoires, politiques, et professionnels.

¹ Cette analyse s'appuie sur une recherche doctorale menée à l'université Paris 7 René Diderot, sous la direction de Maryse Tripier. Elle porte sur les héritages, en termes d'inscription territoriale, nationale et politique, des enfants de retornados chiliens ; il s'agit d'une enquête qualitative, menée au Chili et en France (1998-2002), constituée d'une centaine d'entretiens auprès d'exilés et retornados chiliens, ainsi que leurs enfants.

² Selon les estimations courantes, il y aurait eu 1198 Détenus-Disparus ; 3197 morts (~ 3500 selon les militants des Droits de l'Homme) ; et entre 30 000 (Rapport Valech) et 300 000 cas de torture.

³ Araujo Ana-Maria ; Vasquez Ana: *Exils latino-américains : la malédiction d'Ulysse*, CIEMI-L'Harmattan, Paris, 1988 ; Bolzman Claudio: *Sociologie de l'exil, une approche dynamique : l'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*, El Séismo, Zurich, 1996 ; Gaillard Anne-Marie: *Exils et retours. Itinéraires chiliens*, CIEMI-L'Harmattan, Paris, 1997 ; Montupil Fernando (dir.): *Exilio, derechos humanos y democracia. El exilio chileno en Europa*, con el patrocinio de la Coordinacion europea de Comités Pro-Retorno, s.e., Santiago de Chile, 1993 ; Yankelevitch Pablo (coord.) and all.: *Mexico, entre exilios. Une experiencia de sudamericanos*, Plaza y Valdés Editores, IFAM, Mexico, 1998 ; Prognon Nicolas: *La diaspora chilienne en France. L'exil et le retour (1973-1994)*, thèse d'histoire soutenue en 2002 à l'université Toulouse-Le Mirail, sous la direction de Philippe Vayssière - non publiée.

⁴ Hormis la récente publication de l'enquête de Loreto Rebolledo: *Memorias del desarraigo. Testimonios de exilio y retorno de hombres y mujeres de Chile*, Catalonia, Santiago de Chile, 2006, on ne rencontre au Chili que de rares travaux sur ces sujets. Les archives de la Bibliothèque Nationale à Santiago sont éloquentes : il n'y a que peu de titres, et ceux-ci sont le plus souvent des publications étrangères, ou des travaux chiliens militants, émanant d'ONG ayant soutenu les retornados ; il existe également quelques travaux d'étudiants, menés souvent par des enfants retornados.

⁵ Si je reviendrais plus loin sur ces différentes modalités de départs, il convient de préciser que nombreux sont les Chiliens à ne pas prendre le statut de réfugié, obstacle au retour.

⁶ On considère que la plus forte vague des départs politiques a suivi immédiatement le coup d'Etat et a accompagné les années les plus répressives de la dictature. Les années quatre-vingt, dont les débuts sont marqués par une grave crise économique, seraient davantage celles de l'émigration économique.

⁷ L'idéologie républicaine française, dont l'emblématique devise nationale --« Liberté, égalité, fraternité »-- porte la marque, s'est construite comme elle se nourrit d'une représentation d'elle-même forgée dans la Révolution Française de 1789 et la Constitution de 1793. Celle-ci

stipule ainsi que « le peuple français donne asile aux étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la liberté. Il le refuse aux tyrans » (article 120).

⁸ Pour reprendre le titre de l'ouvrage de Legoux Luc: *La crise de l'asile politique en France*, CEPED, Paris, 1995.

⁹ Nombreux sont aujourd'hui les travaux qui dénoncent la criminalisation des migrants et les traitements dégradants qu'ils subissent au nom de la politique migratoire menée dans l'espace Schengen, voir par exemple Marie-Claire Caloz-Tschopp: *Les étrangers aux frontières de l'Europe et le spectre des camps*, La Dispute, Paris, 2004.

¹⁰ Noiriél Gérard (1997) « Représentation nationale et catégories sociales. L'exemple des réfugiés politiques », *Genèses*, n°26, avril, pp. 25-54.

¹¹ La perspective comparative adoptée dans ma recherche doctorale en interviewant des retornados venus de divers pays d'exil montre le poids des contextes nationaux : le rejet de l'idéologie marxiste dans les pays anglophones ou le racisme manifeste dans les pays nordiques et au Canada auraient ainsi constitué un cadre relationnel pesant sur les identifications et modes d'insertion des réfugiés chiliens accueillis dans ces pays-là.

¹² Qu'ils soient afghans, kurdes, irakiens ou rwandais, et bien qu'ayant connu des persécutions collectives et politiques, ils sont appréhendés en tant que groupe ethnicisé --c'est-à-dire selon leur « particularisme culturel »-- plutôt que national ou politique. Ils peuvent être également définis par les situations nées des nouvelles formes de gestion de l'asile : par exemple, « *les réfugiés de Sangatte* ».

¹³ Les militants et sympathisants de gauche se mobilisent dès le 12 septembre 1973, à l'appel des organisations politiques et syndicales françaises, regroupées au sein du « Comité des 18 » tandis que s'organisent partout des Comités de solidarité. Il convient de souligner également le rôle joué par Amnesty International, l'ACAT (Association des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture), la presse, les artistes, le monde universitaire...

¹⁴ « Nous nous sommes trouvés dans des situations qui frisaient le grotesque : invités à quatre ou cinq à passer une soirée chez des gens conscients et bien intentionnés, qui nous recommandaient de venir avec flûtes et guitares, nous nous retrouvions tout bêtes, investis du rôle d'animateurs musicaux, fond sonore, décor exotique pour discussion d'intellectuels auxquelles nous n'étions pas conviés, chargés d'exciter au rythme des 'cuecas', des théories érudites et des discours éthérés. » David Muñoz, Claire Tréan : *L'exilé chilien*, Tema-éditions, Paris, 1976, p. 68.

¹⁵ Jedlicki Fanny: « 'El caso Pinochet' : Reconstrucciones y apropiaciones de la memoria », *Revista ILAS*, ILAS, Santiago de Chile, 2002.

¹⁶ Chaumont Jean-Michel: *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, La Découverte & Syros, Paris, 2002.

¹⁷ Bail Raphaële: « 'L'affaire Pinochet' : rencontre entre les médias et les Chiliens de France' », *Les Cahiers ALHIM*, n°8, <http://alhim.revues.org/>, 2004, p. 7.

¹⁸ *Memorias del desarraigo*, p. 179.

¹⁹ Proust Marcel: *Le Temps retrouvé* EDITION, 1927, p. 227

²⁰ La mémoire est nécessairement reconstruction, réélaboration, réinterprétation du passé, en fonction du présent, c'est-à-dire d'un moment en perpétuel devenir.

²¹ Plats nationaux typiques.

²² Jedlicki: « 'El caso Pinochet' ».

²³ *La malédiction d'Ulysse*, pp. 33-82.

²⁴ Les réfugiés chiliens ont dû affronter les épreuves de la déqualification ; ils ont surtout eu la sensation de devoir « tout recommencer » dans un univers dont ils ne maîtrisaient pas les codes. Cependant la plupart d'entre eux se sont reconvertis, « bricolant » de nouveaux parcours. Les

familles les plus populaires connaissent, comparativement à leurs homologues restées au Chili, une certaine ascension sociale en France, grâce à l'Etat-Providence, comme le révèlent les trajectoires scolaires et sociales de leurs enfants.

²⁵ Benslama Fethi: « Qu'est-ce qu'une clinique de l'exil ? » in *L'Évolution psychiatrique* n°1, vol 69, 2004.

²⁶ Grinberg Léon et Rebecca: *Psychanalyse du migrant et de l'exilé*, Césura Lyon, Lyon, 1986, p. 200.

²⁷ Gaillard: *Exils et retours*. Il est impossible de proposer un chiffre certain en l'absence du recensement des entrées et sorties des familles chiliennes exilées et retornadas ; il convient d'ajouter que cette estimation, datant de 1992, ne tient pas compte des migrations qui ont eu lieu depuis lors. Ainsi des retours familiaux, ou de certains membres des familles continuent à s'accomplir, notamment avec l'arrivée à la retraite de nombreux exilés, tandis que des familles, ou des membres de celles-ci, finissent par revenir dans le pays d'asile ou migrer ailleurs.

²⁸ Des franges des partis de gauche en exil et surtout le MIR souhaitaient organiser la lutte armée au Chili pour mettre à bas la dictature, en infiltrant dans le pays des hommes et des femmes entraînés militairement, à Cuba notamment. Beaucoup d'exilés vont abandonner ce projet, tandis que ceux qui y participent seront pour la plupart arrêtés ou tués. Cristián Pérez: « Historia del MIR 'Si quieren guerra, guerran tendrán...' », *Estudios Públicos* n°91, Chile, 2003.

²⁹ De très nombreux divorces et séparations vont être recensés parmi les couples réfugiés, conséquences eux aussi des épreuves traversées.

³⁰ Ces épreuves méritent une analyse en soi, celle-ci a été notamment réalisée par Gaillard: *Exils et retours chiliens*. Les disparités socioéconomiques entre les familles retornadas comme le fait d'avoir préparé le retour jouent sur les modes de réinsertion des uns et des autres.

³¹ Les difficultés de réinsertion professionnelle vont être telles que ce sera effectivement la création de micro-entreprises qui va être la voie particulièrement investie, les premiers temps surtout, avec plus ou moins de succès.

³² Jedlicki Fanny: « Les retours des enfants de réfugiés chiliens » in *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, n°40, Institut de Sociologie économique et culturel, Le Havre, 2003.

³³ Gaillard: *Exils et retours chiliens*, 4^{me} de couverture.

³⁴ Les changements sont très nombreux : de l'architecture de la capitale aux noms des rues --une grande avenue de Santiago est rebaptisée « 11 septembre »--, immédiatement visibles, aux modifications plus profondes des comportements et mentalités. Les retornados et analystes (cf. par exemple la dernière enquête du PNUD: *Desarrollo humano en Chile. Nosotros los Chilenos : un desafío cultural*, PNUD, Santiago, 2002) constatent ainsi une forte augmentation de l'individualisme et un désinvestissement du politique, qu'il s'agisse de la participation et du débat contradictoire en tant que tel.

³⁵ Garcia Castro: *La mort lente des disparus*.

³⁶ Ils sont longtemps protégés par la loi d'amnistie de 1978, les tribunaux militaires, la Cour Suprême où siège une majorité pinochétiste, dans une société fortement divisée, où le pouvoir a choisi la « réconciliation nationale » au détriment de la justice, en partie sous la pression de la droite et de l'Armée.

³⁷ Selon l'expression de Conan Eric ; Rousso Henry: *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Folio Gallimard, Paris, 1996. Il convient de préciser que l'ancien dictateur jouit jusqu'à la fin de ses jours d'un certain prestige au sein d'une population, qui, si elle ne partage pas toujours ses positions idéologiques, le considère, à l'instar de l'image publique qui est en effet donnée de lui, comme le « sauveur » du Chili sur le plan économique. L'histoire officielle chilienne enseignée reconnaît désormais les exactions commises par le régime militaire, mais propose une version

de l'Unité Populaire et de la dictature militaire sous la forme d'un conflit, presque une guerre civile, entre deux camps idéologiques égaux tous deux responsables des événements.

³⁸ Ces évolutions d'un discours public, qui fait l'objet de conflit entre des acteurs engagés politiquement et ne pesant pas tous d'un poids égal dans la balance des négociations, sont extrêmement complexes et méritent des analyses approfondies que je ne peux développer ici. Cf. notamment ILAS & Lira Elizabeth (dir.): *Reparación, Derechos Humanos y salud mental*, Chili, 1996 ; Menéndez-Carrión Amparo, Joignant Alfredo (eds.): *La caja de Pandora. El retorno de la transición chilena*, Planeta, Chile, 1999 ; Lefranc Sandrine: *Politiques du pardon*, PUF, Paris, 2002 ; Forton Jac: *L'affaire Pinochet, la justice impossible*, l'Entreligne, Paris, 2002 ; Garcia Castro: *La mort lente des disparus*.

³⁹ Rebolledo: *Memorias del desarraigo*, p.16.

⁴⁰ Et en Argentine également, voir Franco Marina: « Exil et terrorisme d'Etat en Argentine : les images de l'exil dans le discours politiques des militaires », *Actes du 1^{er} Congrès : Discours et pratiques de pouvoirs en Amérique Latine de la période précolombienne à nos jours* --Université de La Rochelle, 2005.

⁴¹ Norembuena Carrasco Carmen: « Exilio y retorno. Chile 1973-1994 », in Garcés Mario, Milos Pedro and all. (compiladores), *Memorias para un nuevo siglo. Chile, miradas a la segunda mitad del siglo XX*, LOM, Chili, 2000, paginas 173-187, p. 180.

⁴² Garcia Castro: *La mort lente des disparus*, p. 226.

⁴³ Sayad Abdelmaleck: *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, Paris, 1999.